



CONVOCAION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DE SURVIE - 25 & 26 mai 2019, à Bordeaux

Paris, le 2 mai 2019

Chère adhérente, cher adhérent,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre Assemblée générale ordinaire les **samedi 25 et dimanche 26 mai** prochains à **Bordeaux**, ainsi qu'à une Assemblée générale extraordinaire, le samedi 25 mai à 10h.

L'Assemblée générale se tiendra au 7 rue du Muguet, à Bordeaux. Elle commencera par l'AG extraordinaire le samedi 25 mai à 10h, puis l'AG ordinaire à 10h30 et se terminera le dimanche 26 mai à 16h.

Vous trouverez au dos de ce courrier les modalités pratiques d'organisation et d'inscription.

Au cours de l'Assemblée générale extraordinaire, nous vous soumettrons une modification des Statuts visant à préciser l'objet de l'association afin d'élargir le champ de nos actions judiciaires.

Au cours de l'Assemblée générale ordinaire, le rapport moral et le rapport financier seront débattus et nous ferons le bilan de nos actions de l'année écoulée. Les objectifs et activités pour l'année à venir seront définis. C'est donc un moment important de la vie de notre association.

L'ordre du jour détaillé est joint à cette convocation, le rapport moral et le rapport financier de l'année 2018 vous parviendront par courriel courant mai, ou *sur demande* par courrier postal pour les personnes dont nous n'avons pas l'adresse courriel.

Comptant sur votre présence pour participer à ce nouveau moment important de la vie interne de notre association, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner **avant le 15 mai** le bulletin se trouvant dans ce courrier pour confirmer votre inscription ou, le cas échéant, déléguer votre pouvoir.

Nous insistons sur l'importance de la délégation de pouvoir, le nombre de présent-e-s et de personnes représentées par pouvoir permettant de déterminer le quorum et donc la validité de l'Assemblée générale.

Nous procéderons par ailleurs au renouvellement partiel des membres du Conseil d'administration et invitons les candidat.e.s à un poste d'administrateur-riche à se faire connaître en amont ou lors de l'Assemblée générale.

Enfin, nous vous rappelons que pour pouvoir vous présenter au Conseil d'administration, prendre part aux votes de l'Assemblée générale extraordinaire et ordinaire, ou déléguer votre pouvoir le cas échéant, vous devez être à jour de cotisation pour l'année 2019. Par conséquent, si vous n'avez pas encore renouvelé votre cotisation cette année, nous vous invitons à le faire avant l'Assemblée générale.

Dans l'attente de vous (re)voir, nous vous adressons, cher-e adhérent-e, nos salutations amicales.

Pour le Conseil d'Administration de l'association,

Marie Bazin, co-présidente de Survie

INFORMATIONS PRATIQUES AG 2019 de SURVIE à BORDEAUX

Lieu de l'AG : L'Athénée libertaire, 7 rue du Muguet à Bordeaux (20 minutes à pied de la gare SNCF St-Jean)

Accès en tram / bus : A proximité des stations Porte de Bourgogne (ligne C) ou Place du Palais (ligne A)

Hébergement militant chez l'habitant·e

Dans la limite des places disponibles proposées par les militant·e·s de Survie Gironde, en réservant par mail : claire_savary@hotmail.com

Autre hébergement : Il y a également de nombreux hôtels, dans lesquels la réservation est à faire vous-même.

Repas :

- samedi midi : auberge espagnole (ramenez vos spécialités locales!)
- samedi soir : traiteur (10 euros par personne)
- dimanche midi : repas maison cuisiné par Survie Gironde (grande cuisine sur place et caisse avec indication du prix coûtant)

Frais de transports : Pour celles et ceux qui en feront la demande, Survie rembourse la moitié des frais de transport sur la base du tarif SNCF seconde classe, dans la limite d'une personne (ou d'un véhicule, pour le covoiturage) par groupe local. Les demandes de remboursement, avec pièces justificatives, devront parvenir au siège au plus tard le 1er juillet.

BULLETIN A RENVOYER AVANT LE 15 MAI 2019

Par courrier papier à Association Survie 21ter rue Voltaire 75011 Paris
ou par mail à contact@survie.org ou fatimata.ba@survie.org

Prénom..... Nom

Adresse

Tél..... Mail

Je serai présent·e à l'Assemblée générale de Survie

Je souhaite réserver :

Hébergement militant sous réserve de confirmation (contacter ...

Repas du samedi soir nombre de pers X 10€ = total : €

Repas du dimanche midi nombre de pers X [prix libre à régler sur place]

Le repas du samedi soir est à régler par chèque à l'ordre de Survie (ou en espèces), à joindre à votre bulletin. Une confirmation de votre inscription vous sera donnée par courriel.

A REMPLIR IMPÉRATIVEMENT SI VOUS NE VENEZ PAS

Pouvoir de vote à l'Assemblée Générale de Survie France les 25 et 26 mai 2019 à Bordeaux

Je soussigné·e adhérent·e de
Survie France (depuis plus de 6 mois), donne pouvoir à
adhérent·e à Survie France (depuis plus de 6 mois) pour me représenter à l'Assemblée Générale
extraordinaire et ordinaire de Survie France, délibérer et prendre part au vote en mes lieu et place sur
les questions inscrites à l'ordre du jour.

En cas de pouvoir non-nominatif, celui-ci sera malgré tout comptabilisé dans le quorum.

Fait à le

Signature :